



## Projet extension zone agricole

Par Yrma, le **22/05/2017** à **14:21**

Bonjour,

Nous projetons d'agrandir la maison, dans l'idéal de plain pied.

La maison est implantée en limite de zone constructible, l'autre est agricole. La surface totale du terrain est de 6580m<sup>2</sup>.

L'extension de plain pied ne pourrait être réalisée qu'en zone agricole.

Après consultation de l'agent de l'urbanisme nous n'avons pas le droit d'étendre la maison en zone agricole (nous ne somme pas agriculteur de surcroît).

Sauf qu'après différents recherches, la loi Macron autoriserait les extensions en zone agricole? Qu'en est-il, sachant que le PLU est antérieur à cette loi. Est-il possible de faire valoir cette loi et comment?

Est-il judicieux de demander un CU opérationnel?